

La lettre du Maire

Quartier Pasteur



Chères Charentonnaises, Chères Charentonnais,

En ma qualité de Maire de Charenton-le-Pont, je tiens à vous exprimer toute la détermination qui anime l'équipe municipale à servir vos intérêts et à œuvrer pour l'amélioration continue de notre cadre de vie. Le quartier Pasteur, au cœur de nos ambitions, incarne cette volonté commune de construire ensemble, une Ville où il fait bon vivre.

Dans cette perspective, j'ai confié à Fabien Benoit, Conseiller Municipal délégué, une mission essentielle : renforcer la démocratie locale et favoriser la participation citoyenne. C'est dans cet esprit que nous avons instauré, fin 2021, des conseils de quartier rassemblant 100 charentonnais, dont je salue l'engagement. De nouveaux conseillers ont été installés en décembre dernier pour poursuivre ce dialogue constructif et être garants d'une action collective.

Les conseils de quartier, animés par vos élus, ont permis l'organisation de réunions publiques, offrant à chacun l'opportunité de s'exprimer, de partager ses idées et de contribuer à l'élaboration des projets qui façonnent votre quartier.

Je souhaite également mettre en lumière le succès remarquable de la première édition de notre budget participatif.

En tant que Maire, je m'engage avec mon équipe chaque jour à œuvrer pour l'amélioration du cadre de vie des habitants du quartier Pasteur.

Celui-ci a connu ces dernières années une transformation marquée par un aménagement paysager ambitieux et une rénovation profonde de son patrimoine résidentiel. Fort de ces réalisations, je souhaite poursuivre cette dynamique et continuer à faire de ce quartier un espace de vie convivial et accueillant.

À travers cette lettre, je vous invite à découvrir les dernières initiatives qui concernent le quartier Pasteur.

Sachez, que nous resterons à vos côtés, à l'écoute de vos attentes et déterminés à défendre l'intérêt général. L'équipe municipale continuera d'être présente sur le terrain, au plus près de vous, pour agir avec efficacité et proximité.

Bien à vous.

Hervé Gicquel

Maire de Charenton-le-Pont

Vice-Président du Conseil Départemental

VOS ÉLUS DE QUARTIER

Jean-Pierre Cron

Adjoint au Maire
Bâtiments, travaux,
administration des biens,
hygiène et salubrité,
Commission Communale de Sécurité



Brigitte Margo

Conseillère municipale
Relations avec les amicales
de locataires du parc social
et avec certaines associations

«En tant qu'élus référents, nous avons à cœur de défendre les intérêts du quartier Pasteur et d'agir au plus près de vos attentes. Avec le soutien des conseillers de quartier, dont l'engagement exemplaire est une force pour notre ville, nous poursuivons un objectif clair : préserver et améliorer durablement notre quartier. Grâce à l'action municipale, notre secteur poursuit sa transformation tout en préservant son identité résidentielle où chacun trouve sa place des jeunes générations en passant par les actifs, les familles et les seniors. L'aménagement de nouveaux espaces verts, la rénovation du parc immobilier et l'amélioration des infrastructures de transport illustrent notre engagement : faire du quartier Pasteur un secteur de la ville toujours plus sûr, agréable et propice à la convivialité.»

< DES ACTIONS CONCRÈTES POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DU QUARTIER PASTEUR >

Tous mobilisés pour pacifier l'autoroute A4



En 2017, la Municipalité de Charenton a obtenu que la Région Ile de France et l'Etat installent un revêtement antibruit sur l'autoroute A4 d'un montant de 2 millions d'euros.

Entre avril et mai 2024, à la suite des interventions de notre Ville, la Préfecture du Val-de-Marne a mis en œuvre une procédure de concertation visant à expérimenter l'abaissement de la vitesse de 90 à 70km/h entre Charenton-le-Pont et Saint-Maurice.

Cette diminution de la vitesse est effective depuis le 7 novembre 2024. Il s'agit d'une action significative pour le quartier qui devrait permettre de réduire les nuisances sonores d'environ 40% notamment au cours de la nuit. Le temps de parcours pour l'usager sera faiblement allongé d'environ 33 secondes en heures creuses.

La Municipalité de Charenton reste également vigilante quant à l'engagement de l'Etat d'installer à terme des protections acoustiques le long de cet axe de circulation, grâce à la mobilisation de financements destinés à la rénovation du réseau national routier.

Lutte contre les points noirs de bruit

Dans le cadre de la lutte contre les points noirs du bruit ferroviaire, la SNCF, à la suite de nombreuses rencontres avec la Municipalité, a contacté les propriétaires des logements les plus exposés aux nuisances sonores pour leur proposer de financer des travaux.

UN QUARTIER TOUJOURS PLUS VERT

UN NOUVEAU PARC PUBLIC RUE VICTOR HUGO

Le quartier Pasteur s'est paré en 2023 d'un nouvel espace vert avec l'ouverture d'un jardin de 1 700 m², réalisé en collaboration avec Emmaüs Habitat. Implanté au cœur de la dalle des immeubles situés au 3-9 rue Victor Hugo, ce nouvel espace offre aux charentonnais un lieu de convivialité et de détente. Conçu pour renforcer la biodiversité et favoriser les échanges intergénérationnels, cet aménagement a permis de convertir 485 m² de surfaces minérales en espaces végétalisés. Par ailleurs, le site bénéficie d'un dispositif de vidéoprotection intégré au réseau municipal, garantissant sécurité et sérénité pour tous.



RÉAMÉNAGEMENT

DU SQUARE DU 11 NOVEMBRE 1918, UN PROJET STRUCTURANT POUR LE QUARTIER

L'opération de transformation du square du 11 novembre 1918, en interconnexion avec la villa Bergerac, représente une avancée majeure pour le quartier. Avec ses 1 460 m², cet espace vert a bénéficié d'une requalification complète permettant désormais un accès facilité au Parc de Conflans. Les enfants pourront y profiter d'un espace de jeux. Enfin, une végétalisation abondante s'y déploie en parfaite cohérence avec les objectifs de biodiversité et de durabilité du quartier.



LE PARC DE CONFLANS, UNE PRIORITÉ MUNICIPALE

Ces dernières années, la Municipalité de Charenton-le-Pont a mené d'importants travaux d'extension, d'aménagement et d'embellissement du parc de Conflans. La Ville y a aménagé un jardin partagé. Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche globale de végétalisation et de préservation de la biodiversité du Quartier. La rue du Séminaire de Conflans a aussi été embellie.



UNE AIRE DE JEUX REPENSÉE POUR TOUS

L'aire de jeux pré-adolescent du parc de Conflans fera bientôt peau neuve. En effet, dans le cadre du Budget Participatif, les charentonnais résidant dans le quartier de Pasteur, ont voté pour la création d'un espace d'activité sportive. Une étude est actuellement menée pour transformer cet espace en une zone dédiée au «Street Work Out». Ce nouvel aménagement encouragera les pratiques sportives en plein air et répondra aux attentes des jeunes et des amateurs d'activités sportives.



UN QUARTIER EN PLEINE MODERNISATION



Un ascenseur pour tous

La résidence Bobillot-Sellier gérée par le bailleur Valophis Habitat bénéficie actuellement de travaux d'envergure visant à améliorer le quotidien des charentonnais.

L'installation de 33 ascenseurs, en cours de réalisation, représente une avancée significative pour l'accessibilité et le confort des résidents.

PAR AILLEURS, LE BÂTIMENT DU 4 ALLÉE RONSARD FAIT L'OBJET D'UNE RÉNOVATION COMPLÈTE. CES TRAVAUX PERMETTRONT D'Y ACCUEILLIR 40 LOGEMENTS SOCIAUX DE QUALITÉ, RENFORÇANT AINSI L'OFFRE LOCATIVE ET RÉSIDENTIELLE DISPONIBLE SUR LA VILLE.

MODERNISATION ET RÉNOVATION DU PARC RÉSIDENTIEL



Le nouveau visage du site Emmaüs Liberté

En 2022, la Communauté Emmaüs Liberté de Charenton-le-Pont a achevé sa transformation, par la réhabilitation de l'ancienne chapelle Emmaüs et du bâtiment connexe, avenue de la Liberté permettant de créer une résidence sociale de 8 places d'hébergement et de 10 logements sociaux. La Ville de Charenton-le-Pont a soutenu activement cette opération en lui apportant un financement de 150 000 euros.



Immeuble Emmaüs Pasteur

La résidence Pasteur, située au 18 à 24 rue de l'Archevêché, de 95 logements a bénéficié d'une réhabilitation complète en 2023, visant à améliorer le confort et la performance énergétique des logements. La Ville de Charenton-le-Pont s'est mobilisée pour accompagner cette transformation, en accordant une garantie d'emprunt au bailleur d'un montant de 1.186.000 euros.

DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DOUCES

DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE CYCLABLE

MISE EN SERVICE EN 2022 DANS LE CADRE D'UN PARTENARIAT ENTRE LA VILLE ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, LA PISTE CYCLABLE DE L'AVENUE DE LA LIBERTÉ OFFRE UN ITINÉRAIRE SÉCURISÉ AUX CYCLISTES. CET AMÉNAGEMENT RÉPOND AUX BESOINS DES 1 500 USAGERS QUOTIDIENS QUI EMPRUNTENT CET AXE STRATÉGIQUE. ELLE EST EN INTERCONNEXION AVEC LE PONT NELSON MANDELA RÉCÉMMENT RÉNOVÉ ET DOTÉ D'UNE PASSERELLE AFIN DE PERMETTRE AUX VÉLOS DE REJOINDRE FACILEMENT LE CHEMIN DE HALAGE.

UN PARKING RÉNOVÉ ET ACCESSIBLE

LE PARKING ALDI A BÉNÉFICIÉ D'UNE RÉNOVATION COMPLÈTE, RÉALISÉE AVEC LE SOUTIEN DE LA MUNICIPALITÉ. CES TRAVAUX ONT PERMIS DE MODERNISER LES INSTALLATIONS ET D'AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ POUR LES USAGERS. DÉSORMAIS PLEINEMENT FONCTIONNEL, CE PARKING PERMET DE RENFORCER L'OFFRE DE STATIONNEMENT CHARENTONNAISE ET L'ACCÈS AUX COMMERCES DU SECTEUR.

UN CHEMIN DE HALAGE SÉCURISÉ ET MIEUX ÉCLAIRÉ

LE CHEMIN DE HALAGE BÉNÉFICIE DEPUIS 2022 D'UN ÉCLAIRAGE OPTIMISÉ, CONÇU POUR SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS NOCTURNES TOUT EN LIMITANT LA POLLUTION LUMINEUSE. UN DISPOSITIF A ÉTÉ INSTALLÉ POUR AMÉLIORER LA VISIBILITÉ SUR CET AXE STRATÉGIQUE, NOTAMMENT AU NIVEAU DE LA PASSERELLE AUX CÂBLES ET SUR LA SECTION ENTRE LE GYMNASSE TONY PARKER ET LE PONT DE CHARENTON. CE NOUVEL ÉCLAIRAGE RÉDUIT LA DANGÉROSITÉ DES TRAJETS NOCTURNES ET S'INSCRIT DANS UNE DÉMARCHE DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE GRÂCE À UNE GESTION INTELLIGENTE DE SON DÉCLENCHEMENT.

UN PATRIMOINE HISTORIQUE VALORISÉ

Un patrimoine mis en valeur

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2024, 5 panneaux avec QR code ont été déployés au sein de la Ville et notamment à la Chapelle de Conflans. Ces nouveaux dispositifs permettent aux Charentonnais de découvrir la richesse de l'histoire locale.

Chapelle de Conflans

L'Association « Les Amis de la Chapelle de Conflans » s'est mobilisée pour permettre des travaux de restauration et de mise en valeur de la chapelle de Conflans ainsi que de sa crypte.



◀ LE QUARTIER PASTEUR, C'EST AUSSI... ▶

! PRÉVENTION AU COLLÈGE

Le Service de Prévention-Médiation de Charenton-le-Pont mène des actions de prévention dans les établissements scolaires de la commune, abordant des thématiques telles que les jeux dangereux, le cyberharcèlement et les risques domestiques.

CONTACTEZ LA POLICE MUNICIPALE
au 01.46.76.48.50
Du lundi au samedi de 5h45 à 2h.
Le dimanche de 8h30 à minuit.

! LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ MUNICIPALE

Le quartier Pasteur est maillé par le réseau de vidéoprotection de la ville qui est passé de 100 en 2020 à 140 caméras actuellement. Les effectifs de la police municipale ont été confortés pour atteindre 25 fonctionnaires mais également 8 agents de surveillance de la voie publique et 5 vidéo-opérateurs. Une brigade cynophile composée d'un policier municipal et d'un chien est opérationnelle depuis 2023.

Le square de la Cerisaie et sa cabane à chauves-souris

Sur proposition des conseillers de quartier Pasteur, une cabane à chauves-souris a été installée en 2022 dans le square de la Cerisaie. Ces animaux, bien qu'inoffensifs pour les humains, souffrent d'une mauvaise réputation qu'ils n'ont pas méritée. Pourtant, ces mammifères volants sont très utiles pour les villes, les jardins et les cultures. Elles chassent, en effet, énormément d'insectes nuisibles pour les humains notamment les moustiques.



Création de l'espace Beach Volley «Philippe Beuchet»



En 2021, la Ville de Charenton-le-Pont, en partenariat avec le C.N.M. Charenton Volley-Ball, a inauguré sur l'île Martinet l'espace de beach-volley Philippe Beuchet, du nom du président emblématique de ce club. Le financement de cet équipement a été rendu possible par la mobilisation du Club pour son édification et grâce à la ville par une subvention et la mise à disposition du terrain.

UN CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE RECONNU POUR SON ENGAGEMENT AUPRÈS DES FAMILLES

Le Centre Alexandre Portier a été distingué par la CAF en tant que «Lieu ressources parentalité» et labellisé «Maison des 1000 jours» par la Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités. Ces reconnaissances attestent de la qualité et de l'ampleur des actions menées par le Centre en faveur des parents, y compris du quartier Pasteur.

Dynamisation de la résidence autonomie Jeanne d'Albret

La résidence autonomie Jeanne d'Albret offre un environnement pensé pour le bien-être des seniors, tout en intégrant désormais une dimension intergénérationnelle. À travers une convention initiée par la Ville, 2 jeunes de moins de trente ans sont désormais accueillis dans cet établissement pour développer une mixité intergénérationnelle et diverses missions en échange d'un logement. Ce lieu de vie reste avant tout dédié aux seniors, qui peuvent y partager un repas en compagnie lorsqu'ils sont seuls, contribuant ainsi à rompre l'isolement et à renforcer le lien social.

La lettre du Maire • Quartier Pasteur

Le saviez-vous ?

MÉDIATHÈQUE DES QUAIS

En 2023, la Médiathèque des Quais de Charenton-le-Pont a obtenu le Grand Prix Livres Hebdo du service innovant, récompensant son engagement en faveur de l'inclusivité et de l'accessibilité. Cette distinction met en lumière les initiatives déployées par la Municipalité pour adapter ses services à tous les publics.